

(1) CERTIFICAT

(2) N° du certificat : **ZP/B020/21-PZ** remplace ZP/B182/19-PZ

(3) Produit: **Dispositif d'ancrage type A**
Type: ABS-Lock® X-SR-AS

(4) Fabricant: **ABS Safety GmbH**

(5) Adresse: **Gewerbering 3**
47623 Kevelaer
Allemagne

(6) Le type de ce produit ainsi que les différentes variantes acceptées sont fixées dans l'annexe à ce certificat.

(7) L'organisme de certification de DEKRA Testing and Certification GmbH certifie que ce produit répond aux exigences selon Point 8 des données fondamentales d'examen énoncées. Les résultats de l'examen sont transcrits dans le rapport PB 21-022.

(8) Les exigences sont remplies par la conformité à la norme

DIN EN 795:2012

DIN CEN/TS 16415:2017

(9) Ce certificat se rapporte uniquement à la conception et à l'examen du produit décrit en concordance avec les données fondamentales d'examen énoncées. Pour la fabrication et la mise en service du produit d'autres exigences sont également à remplir, qui ne sont pas couvertes par le présent certificat.

(10) Le fabricant est autorisé à ajouter le poinçon de contrôle aux produits correspondant aux échantillons contrôlés selon l'échantillon joint.

(11) Ce certificat est valide jusqu'au 11.03.2026.

DEKRA Testing and Certification GmbH
Bochum, le 12.03.2021



Signé : Kilisch
Gérant

Nous vous confirmons la vérité de la traduction de l'original allemand.
En cas d'arbitrage seul le texte allemand est valable et fait foi.


Gérant

TRADUCTION

- (12) Annexe à
- (13) **Certificat**
ZP/B020/21-PZ
- (14) 14.1 Objet et type
Dispositif d'ancrage type A
Type: ABS-Lock® X-SR-AS

14.2 Description

Le dispositif d'ancrage, type : ABS-Lock® X-SR-AS (photos 1 - 2), sert de point d'ancrage unique permettant de protéger un maximum de trois personnes contre le risque de chute et est monté sur le support de montage ou au moyen d'une plaque d'adaptation sur des supports de solidité suffisante.

La fixation du dispositif d'ancrage s'effectue directement sur l'ouvrage (photo 1), par quatre alésages (Ø 14 mm) dans la plaque de base (150 mm x 150 mm x 8 mm) ou avec une plaque d'adaptation supplémentaire (photo 2). Lorsque la plaque d'adaptation (240 mm x 240 mm x 8 mm) est utilisée, la plaque de base est reliée à celle-ci au moyen de quatre vis à tête fraisée (M12).

Le support (Ø 42,4 mm) soudé au milieu de la plaque de base a une hauteur de 330 mm à 700 mm.

À l'extrémité supérieure du tube, une vis à œillets M16 est vissée. L'utilisateur peut s'y protéger contre le risque de chute avec l'EPI dont il dispose. L'extrémité inférieure du tube est dotée d'une douille.

Sur le plan structural, le point d'ancrage individuel est conçu de façon à pouvoir absorber les forces attendues en combinaison avec les systèmes de guidage de câbles ABS-Lock® SYS I à SYS IV lors de la sollicitation par une chute. Dans le cadre de cette application, le dispositif d'ancrage s'utilise comme ancre terminale, intermédiaire ainsi que de courbe au niveau des systèmes de guidage de câbles correspondant à la norme DIN EN 795:2012 type C d'ABS Safety GmbH. La vis à œillets peut être remplacée par le montage de composants de guidage de câbles. Le dispositif d'ancrage est en matériau résistant à la corrosion et peut être sollicité dans toutes les directions, parallèlement à la surface de l'ouvrage.



Montage direct



Montage avec plaque d'adaptation

Photos 1 – 2 : Dispositif d'ancrage, type : ABS-Lock® X-SR (exemples de montage)

- (15) Rapport

PB 21-022, 12.03.2021